

Analyse de livre

Rubrique coordonnée par Joséphine Caubel

■ Pierre V Tournier

*Naissance de la contrainte pénale
Sanctionner sans emprisonner*

Vol. 1. Genèse

Paris : L'Harmattan, 2015,

coll. « Criminologie »

Préface de Pierre Pélissier)

Les éditions L'Harmattan, dans la collection « Criminologie » dirigée par Robert Cario ont donné le loisir à Pierre V. Tournier d'exposer en deux volumes l'histoire de la contrainte pénale, sujet qui lui tient particulièrement à cœur, et qu'il a longuement défendu sous l'appellation « contrainte pénale appliquée à la communauté ».

La contrainte pénale s'applique aux personnes condamnées à une peine pour laquelle elles pourraient encourir six mois à cinq ans d'emprisonnement, mais au lieu d'être incarcérées, elles devront se soumettre en milieu ouvert à des mesures de contrôle et d'assistance ainsi qu'à des obligations et des interdictions particulières.

La réflexion récente sur ce sujet a été particulièrement lancée au moment de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive qui s'est tenue en février 2013.

Face aux critiques récurrentes sur les effets souvent néfastes de l'incarcération et sur la surpopulation pénale toujours en augmentation, la nouvelle majorité était en quête de solutions et en harmonie avec ses valeurs et son engagement politiques.

Nombreux ont été ceux qui ont espéré que la contrainte pénale pourrait se substituer à l'incarcération pour des délits non gravissimes. Il s'agissait, comme le souligne le sous-titre du livre de P. V. Tournier de « sanctionner sans emprisonner ».

Malheureusement les clivages toujours persistants, le plus souvent irrationnels, n'ont pas permis que la contrainte pénale se substitue à l'emprisonnement pour les délits encourant un emprisonnement de cinq ans maximum. La loi Taubira du 15 août 2014 a créé cette nouvelle peine qui s'ajoute à celles déjà existantes dans

le Code pénal. Je me souviens d'ailleurs qu'au moment de la préparation de la loi, une ministre d'avant 2012 déclarait dans la matinale de France Inter que s'il y avait alors autant de braquages de bijoux, il ne fallait pas s'en étonner, car les délinquants avaient senti pouvoir agir en toute impunité... Un exemple de discours politique qui désole les Français qui réfléchissent un tant soit peu.

Il n'en reste pas moins que la contrainte pénale existe. P.V. Tournier en fait l'histoire précise et ses deux ouvrages sont un document unique pour qui veut comprendre, au-delà des simplifications politiciennes, les enjeux et les espoirs qu'elle peut susciter si les moyens pour l'appliquer correctement sont dégagés.

P.V. Tournier a eu l'excellente idée d'organiser son travail en deux volumes. Le premier explique la genèse de la contrainte pénale et le deuxième regroupe de nombreuses archives qui permettent de connaître dans le détail les prises de position sur le sujet de diverses personnalités ou structures. Un livre précieux qui

met à disposition une documentation riche et où s'exprime directement et avec verve l'engagement de l'auteur sur ce thème.

■ Didier Fassin

L'ombre du monde Une anthropologie de la condition carcérale

Paris : Seuil, 2015,

coll. « Criminologie »

Le livre de Didier Fassin, anthropologue et médecin, montre toute l'utilité de la contrainte pénale présentée dans le livre de Pierre V. Tournier, car la description précise de la prison, aboutissement d'un travail de quatre années dans une maison d'arrêt, ne devrait qu'inciter décideurs politiques et citoyens à ne pas en faire la peine de référence, partout dans le monde. Évidemment, il faudra que le lecteur évite de se décourager devant cet épais livre de 600 pages. Qu'il soit rassuré, sa lecture en est aisée et passionnante au moins pour qui n'est pas un accroc de la lecture exclusive des tweets. Non seulement, les lecteurs ignorant tout de la prison y trouveront une description saisissante de l'univers carcéral et de la pratique des professionnels qui y exercent directement ou indirectement, mais les professionnels qui y travaillent y apprendront des fonctionnements que leur pratique parfois très spécialisée ne leur permet pas de percevoir.

En 15 chapitres, Didier Fassin présente, à la fois en s'appuyant sur des données chiffrées, mais surtout à partir d'exemples concrets, la vie de la prison de l'entrée à la libération bien souvent mal préparée et anxiogène. Dans cet univers clos se côtoient l'injustice, la violence, la solitude, la peur, mais aussi parfois la solidarité, les entorses à la rigidité des règlements, l'introduction progressive des règles de droit commun dans cette prison républicaine, comme la nommait Robert Badinter.

L'ombre de la prison n'est pas un livre sombre consacré exclusivement à la condition carcérale des personnes détenues, mais éclaire les pratiques judiciaires et le

